



Bourgeoisie de Saint-Léonard

Convocation

Les bourgeoises et bourgeois de Saint-Léonard sont convoqués
en assemblée, le

lundi 25 mars 2019 à 20h00,
à la salle de la Cible.

ORDRE DU JOUR :

- I. Lecture des comptes 2018
- II. Rapport de l'organe de révision
- III. Approbation des comptes et du rapport de l'organe de révision (LCo, art. 17, al. 1, lettre b)
- IV. Budget 2019 : présentation et adoption (LCo, art. 17, al. 1, lettre b)
- V. Présentation du plan financier 2019-2022
- VI. Divers
- VII. Lecture et approbation du procès-verbal
- VIII. Marende

Bourgeoisie de Saint-Léonard

Message Introductif

Comptes 2018

L'exercice 2018 présente des charges avant amortissements de CHF 49'716.05 et des revenus de CHF 83'144.88. Il boucle ainsi avec une marge d'autofinancement de CHF 33'428.83 et un excédent de revenu de CHF 17'748.83, soit un montant inférieur au budget.

Au niveau des charges, des frais liés à l'entretien des bâtiments, notamment différents raccordements à l'ancienne colonie pour CHF 8'378.15 entraînent une augmentation du budget de ± CHF 5'000.-.

Au niveau des produits, les locations diverses tiennent compte d'un montant supplémentaire de CHF 48'682.70 à la suite de la conclusion du contrat d'exploitation d'une place de dépôt et de tri de matériaux pierreux et terreux, ce pour une période de 8 mois et après un montant ristourné à la Municipalité de Saint-Léonard de CHF 9'236.65.

Dans les investissements, un achat de vigne de 184 m² au lieu-dit «Les Bans» à Mme Renée Follonier y figure pour CHF 3'680.-.

La fortune de la Bourgeoisie s'élève dès lors à CHF 170'731.22 au 31.12.2018, en augmentation de CHF 17'748.83 par rapport à l'exercice précédent.

Budget 2019

Le budget 2019 est sensiblement conforme aux années précédentes, avec quelques modifications, à savoir :

- le traditionnel montant pour la sortie des bourgeois sur l'alpage de Tracuit ;
- le défoncement des nouvelles vignes achetées en 2019 aux Maggières pour CHF 8'000.- ;
- l'amortissement en relation avec ledit achat de vignes ;
- l'entretien des forêts non effectué en 2018 pour CHF 19'000.- comprend un projet forestier de CHF 14'000.- compensé par des produits identiques.

Quant aux investissements, il est prévu une étude pour la rénovation d'un captage d'eau potable sur Tracuit d'un montant de CHF 9'000.-. Par ailleurs, le Conseil bourgeoisial a décidé l'achat de nouvelles vignes à MM. Olivier et René-Michel Mabillard et à l'Hoirie Christiane Bétrisey à Saint-Léonard, d'une surface totale de 523 m² au lieu-dit « Les Maggières » pour CHF 5'753.-.

Avec un total des charges avant amortissement de CHF 77'110.- et des produits s'élevant à CHF 132'610.-, une marge d'autofinancement de CHF 55'500.- est ainsi générée, à laquelle il y aura lieu de déduire un amortissement de CHF 20'000.-. Un excédent de revenu de CHF 35'500.- est ainsi prévu à l'occasion de ce budget 2019.

Le Conseil bourgeoisial

Comptes récapitulatifs 2018

	Fonctionnement		Investissements		Amortissements Comptables
	Charges	Revenus	Dépenses	Recettes	
	49'716.05	83'144.88	3'680.00		15'680.00
Investissements nets			3'680.00		
Marge d'autofinancement		33'428.83			
Amortissements comptables	15'680.00				
Excédent de revenu	17'748.83				
	33'428.83	33'428.83			

Comptes de financement

	Dépenses	Recettes
Marge d'autofinancement		33'428.83
Investissements nets	3'680.00	
Excédent de financement	29'748.83	
	33'428.83	33'428.83

Variation de la fortune

	Dépenses	Recettes
Excédent de financement		29'748.83
Report au bilan des investissements		3'680.00
Amortissements comptables	15'680.00	
Augmentation/Diminution fortune	17'748.83	
	33'428.83	33'428.83

Fonctionnement

	Comptes 2017		Comptes 2018		Budget 2018		Budget 2019	
	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
0. ADMINISTRATION GENERALE								
EXECUTIF								
Charges du personnel								
<i>Autorités</i>	4'920.00		3'410.00		4'000.00		5'000.00	
ADMINISTRATION ET DIVERS								
Charges du personnel								
<i>Commissions</i>	3'300.00		787.50		2'500.00		3'500.00	
<i>Assurances et charges sociales</i>	525.60		253.80		500.00		500.00	
Biens et services								
<i>Frais d'assemblées et sorties</i>	10'225.10		4'617.50		5'000.00		12'000.00	
<i>Frais divers</i>	4'838.90		3'480.50		5'000.00		6'000.00	
Contributions de tiers								
<i>Recettes diverses</i>								
Contributions de tiers								
<i>Agrégations bourgeoisiales</i>								
	<u>23'809.60</u>	<u>0.00</u>	<u>12'549.30</u>	<u>0.00</u>	<u>17'000.00</u>	<u>0.00</u>	<u>27'000.00</u>	<u>0.00</u>

	Comptes 2017		Comptes 2018		Budget 2018		Budget 2019	
	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
8. ECONOMIE PUBLIQUE								
FORETS COMMUNALES								
Biens et services								
<i>Entretien des forêts</i>					19'000.00		19'000.00	
Attributions aux financements spéciaux								
<i>Fonds de reboisement</i>	8.15		1.65		10.00		10.00	
Revenus des biens								
<i>Intérêts s/c/c fonds de reboisement</i>		8.15		1.65		10.00		10.00
<i>Vente de bois</i>		9'161.90		0.00		19'000.00		19'000.00
	<u>8.15</u>	<u>9'170.05</u>	<u>1.65</u>	<u>1.65</u>	<u>19'010.00</u>	<u>19'010.00</u>	<u>19'010.00</u>	<u>19'010.00</u>

	Comptes 2017		Comptes 2018		Budget 2018		Budget 2019	
	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
9. FINANCES ET IMPÔTS								
IMPÔTS								
Biens et services								
<i>Impôts et redevances</i>	5'640.15		4'579.95		6'000.00		8'000.00	
INTERÊTS PASSIFS								
<i>Intérêts et frais de la dette à court terme</i>	107.00		68.25		150.00		100.00	
Revenus des biens								
<i>Intérêts des titres et des lots</i>		431.86		47.38		500.00		500.00
BIENS DU PATRIMOINE								
Biens et services								
<i>Entretien des bâtiments</i>	1'247.40		12'311.50		7'500.00		5'000.00	
<i>Assurances</i>	5'239.40		2'962.25		2'500.00		3'000.00	
<i>Frais divers</i>	3'569.20		2'506.25		2'000.00		3'000.00	
Amortissements comptables								
<i>Amortissements du patrimoine administratif</i>	7'000.00		15'680.00		15'000.00		20'000.00	
Revenus des biens								
<i>Locations diverses</i>		15'821.90		63'267.95		65'000.00		91'000.00
DOMAINES								
Charges du personnel								
<i>Salaires des vignes</i>	18'474.45		0.00					
<i>Charges sociales</i>								
Biens et services								
<i>Entretien et frais de culture</i>	1'255.80		12'816.40		12'500.00		9'500.00	
<i>Entretien des routes et chemins</i>					1'000.00		1'000.00	
<i>Frais divers</i>	1'500.00		1'920.50		1'500.00		1'500.00	
Revenus des biens								
<i>Redevances diverses</i>		13'953.55		14'296.50		14'000.00		14'500.00
<i>Produit des vignes et des domaines</i>		26'163.90		5'531.40		6'000.00		5'600.00
<i>Recettes diverses</i>		4'000.00		0.00		5'000.00		2'000.00
	44'033.40	60'371.21	52'845.10	83'143.23	48'150.00	90'500.00	51'100.00	113'600.00

Récapitulatif fonctionnement

	Comptes 2017		Comptes 2018		Budget 2018		Budget 2019	
	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
0. ADMINISTRATION GENERALE	23'809.60	0.00	12'549.30	0.00	17'000.00	0.00	27'000.00	0.00
8. ECONOMIE PUBLIQUE	8.15	9'170.05	1.65	1.65	19'010.00	19'010.00	19'010.00	19'010.00
9. FINANCES ET IMPÔTS	44'033.40	60'371.21	52'845.10	83'143.23	48'150.00	90'500.00	51'100.00	113'600.00
	<u>67'851.15</u>	<u>69'541.26</u>	<u>65'396.05</u>	<u>83'144.88</u>	<u>84'160.00</u>	<u>109'510.00</u>	<u>97'110.00</u>	<u>132'610.00</u>
EXCEDENT DE CHARGE/REVENU	<u>1'690.11</u>		<u>17'748.83</u>		<u>25'350.00</u>		<u>35'500.00</u>	

Investissements

	Comptes 2017		Comptes 2018		Budget 2018		Budget 2019	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
9. FINANCES ET IMPÔTS								
DOMAINES								
Investissements propres								
Alpage de Tracuit	27'000.00		3'680.00				5'753.00	
Achat terrains							9'000.00	
Captage eau potable								
	<u>27'000.00</u>	<u>0.00</u>	<u>3'680.00</u>	<u>0.00</u>	<u>0.00</u>	<u>0.00</u>	<u>14'753.00</u>	<u>0.00</u>

Comptes 2018

Bilans comparés au 31 décembre 2017 et 2018

Actif			Passif			
	31.12.2017	31.12.2018	31.12.2017		31.12.2018	
Patrimoine financier	213'185.69	237'144.22	Capitaux étrangers		90'204.30	84'414.00
Disponible			Dettes à court terme			
Banque Raiffeisen, épargne	10'559.04	52'076.87	Créanciers	344.40		0.00
Banque Raiffeisen, placement	185'998.25	166'045.60	Crédit agricole Etat du Valais	36'000.00		30'000.00
Avoirs			Fonds de réserve			
Débiteurs	298.00	2'691.10	Fonds de rénovation chapelle	5'774.05		5'774.05
c/c Fonds de reboisement			Fonds de rénovation Tracuit	31'758.85		31'758.85
c/c BR Fonds forestier de réserve	16'327.00	16'328.65				
Placements			Passifs transitoires			
Actions téléphérique CBV	1.00	1.00	Charges à payer	0.00		552.45
Parts sociales AFV-BV						
Action Télécabine Vercorin SA	1.00	1.00	Engagements financements spéciaux			
			Fonds de reboisement	16'327.00		16'328.65
Actifs transitoires			Capitaux propres		152'982.39	170'731.22
Impôt anticipé	1.40	0.00	Fortune nette			
Charges payées d'avance			Capital	151'292.28		
Patrimoine administratif	30'001.00	18'001.00	± excédent recettes/dépenses	1'690.11	152'982.39	17'748.83
Investissements						
Terrains	1.00	1.00				
Constructions	30'000.00	18'000.00				
	243'186.69	255'145.22			243'186.69	255'145.22

Comptes adoptés par le Conseil bourgeoisial en séance du 25 février 2019

Informations diverses

Attribution de mandats

Nous prions l'ensemble de la population léonardine occupée dans des maisons, entreprises, bureaux, etc., de bien vouloir transmettre à leurs employeurs la nécessité de nous communiquer leur genre d'activités, ce dans le but d'attribution de mandats futurs.

Rente AVS

Nous rappelons aux personnes atteignant l'âge AVS qu'elles doivent remplir un formulaire pour bénéficier de cette rente. L'agent AVS se tient à votre disposition.

Extincteurs

Selon les normes « feu AEAI » en vigueur et compte tenu que les pompiers ne peuvent assurer une intervention sur l'ensemble du village dans les quinze minutes, la pose d'extincteurs est donc maintenue obligatoire.

Bureaux de vote

Les horaires sont les suivants, soit le **dimanche** uniquement de **9h30 à 10h30**.

Ramassage des papiers

Nous prions la population d'amener les papiers à proximité des bennes/moloks à verres uniquement le jour de ramassage, soit le **premier mercredi du mois avant 13h00**. D'autres informations sur notre site internet, rubrique Administration / Infos diverses.

Déchets – Branches – Sarments

Lors des différents travaux de taille, les recommandations suivantes sont à respecter :

- les branches des arbres et les haies le long des routes et des chemins communaux seront élaguées afin qu'elles n'empiètent pas sur le domaine public ;
- les branches et les sarments doivent être coupés ou broyés sur place et, selon les directives cantonales, compostés dans les champs et les vignes car tout feu en plein air est strictement interdit.

Déchetterie UTO

Toutes les informations utiles et à jour sont disponibles sur le site de la Commune de Saint-Léonard, sous la rubrique Vie locale / Déchets et Ordures ainsi que sur le site de l'UTO, www.utovs.ch.

La carte d'accès à la déchetterie est obligatoire et les heures d'ouverture durant toute l'année sont les suivantes :

LU-ME-VE-SA : **08h00** - 11h45 et de 13h30 - 16h45
MA-JE : **08h00** - 11h45 et de 13h30 - **18h45** (prolongation)
Veilles de fêtes: fermeture 1 heure plus tôt

L'Administration communale